

COMMUNE DE SAINT-JEAN-PIED DE PORT

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette présentation servira de base à ladite note qui sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes exécutées sur l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité et unicité.

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire annuel. Il est le bilan financier de la Commune.

Pour rappel, le Budget Primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Commune. Il doit être voté équilibré par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le Compte administratif présente les résultats de l'exécution du Budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année 2021.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux sections distinctes :

- Le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la Commune,
- L'investissement qui engage sur des projets structurants et qui valorise le patrimoine communal.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré, le compte administratif fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

La balance générale

	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
exercice 2021	Fonctionnement	1 870 812,52	2 252 707,38	381 894,86
	Investissement	834 021,05	1 090 702,11	256 681,06
	total	2 704 833,57	3 343 409,49	638 575,92
Affectation de résultats 2020	Fonctionnement		56 757,16	438 652,02
	Investissement	-540 061,83		-283 380,77
RESULTAT CUMULE BUDGET GENERAL				155 271,25

L'exécution 2021 a été réalisée avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- De ne pas augmenter la fiscalité,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De faire face à la crise COVID et à ses incertitudes.

Les informations financières générales

Chiffres clés de Saint-Jean-Pied-de-Port

Dépenses de fonctionnement	1 755 041,27 €	Encours de la dette	1 887 840,39 €
Recettes de fonctionnement	2 175 982,98 €	Dépenses de personnel	806 141,01 €
Remboursement Capital	230 832,91 €	Produits TF	583 233,00 €
Remboursement Intérêts	39 209,90 €	Produits fictifs sur taux TF nationaux	764 364,54 €

Les ratios d'alerte

Ratios utilisés par la Direction de la comptabilité publique pour évaluer la situation financière des Communes.

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2021
Marge d'autofinancement courant	(Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement	1 pendant deux exercices consécutifs	0,913
Rigidité des charges structurelles	(Charges de personnel + Annuité de la dette) / Produits de Fonctionnement)	de 0,584 à 0,80	0,495
Niveau d'endettement	Encours de la dette / Produits de Fonctionnement	2 pour les communes de - 2000 hab; 1,8 de 2000 à 5000 hab et 1,6 pour les + de 5000 hab	0,868
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	Produits des impôts locaux / Produits des bases affecté des taux moyens nationaux	1	0,763

Les communes cumulant 3 seuils sur 4 sont dans une situation financière critique. Celles qui cumulent les 4 seuils sont considérées comme connaissant une situation financière très dégradée.

Les niveaux d'épargne

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2021
Epargne de gestion	Recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette		460 151,61 €
Epargne brute	Epargne de gestion - intérêts de la dette		420 941,71 €
Epargne nette	Epargne brute - Capital des emprunts	Autofinancement généré sur l'année	190 108,80 €
Epargne de gestion / Recettes réelles de fonctionnement		Minimum préconisé = 20 %	21,15
Epargne brute / Recettes de fonctionnement		Minimum préconisé = 15 %	19,34

La dette

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2021
Intérêts / Dépenses de fonctionnement		Maximum préconisé = 15 %	2,23
Marge d'autofinancement courant	(Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement	Au-delà de 100 %, la Collectivité ne dégage pas d'autofinancement pour ses équipements	91,26
Annuité / Recettes de fonctionnement		Maximum préconisé = 20 %	12,41
Ratio de rigidité	(Personnel + Intérêts) / Dépenses de fonctionnement	Maximum préconisé = 65 %	48,17
Encours de la dette / Epargne brute	Nombre d'année théoriquement nécessaire pour rembourser la dette en utilisant toute l'épargne brute	- de 8 ans : bonne situation / de 8 à 12 ans : situation médiane / + de 12 ans : situation critique	4,48
Encours de la dette / Recettes de fonctionnement	Nombre d'année théoriquement nécessaire pour rembourser la dette en utilisant l'ensemble des recettes de fonctionnement	- d'1 an : bonne situation / entre 1 et 2 ans : situation médiane / + de 2 ans : situation critique	0,87

Comparaison avec les moyennes nationales de la strate (population DGF 2025 hab.)

(communes touristiques et de montagne de 2000 à 3500 hab. – chiffres 2020 – pop. DGF)

	<i>SJPP</i>	MOY STRATE
1- Dépenses réelles de fonctionnement / population	867 €	1 006 €
2- Produits des impositions directes / population	288 €	597 €
3- Recettes réelles de fonctionnement / population	1 075 €	1 234 €
4- Dépenses d'équipement brut / population	219 €	457 €
5- Encours de dette / population	932 €	1 055 €
6- DGF / population	203 €	180 €
7- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	46 %	41,50 %
8- Dépenses réelles de fonctionnement et remb. Capital / recettes réelles de fonctionnement	91,26 %	91,20 %
9- Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	20,40 %	37 %
10- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	87 %	85,50 %

Le Compte administratif en chiffres

Le fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

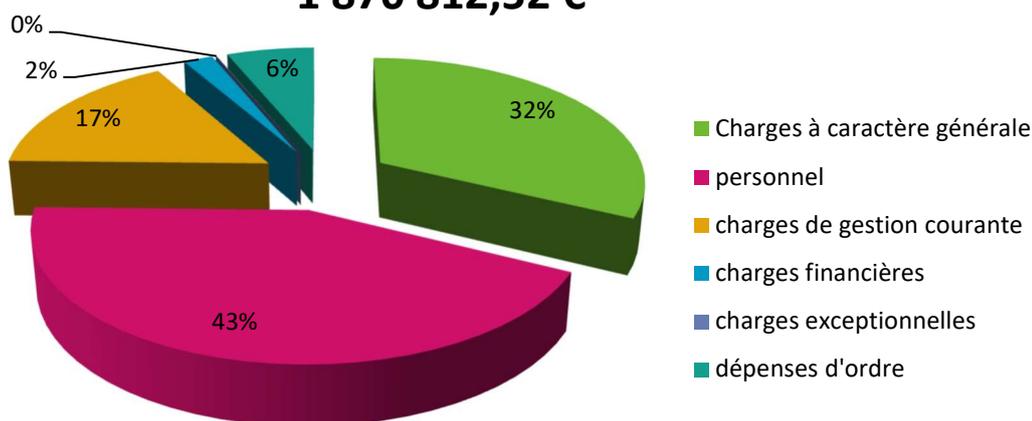
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population et aux usagers (régies de recettes, loyers et redevances essentiellement), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Les recettes de fonctionnement perçues pour l'année 2021

représentent 2 252 707,38 € auxquelles il convient d'ajouter 56 757,16 € de reports de l'exercice précédent soit un total de 2 309 464,54 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 1 870 812,52 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

1 870 812,52 €



	Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021
011 - Charges à caractère général	544 459,69	605 164,00	603 315,49
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	251 402,97	258 000,00	275 866,89
61 - SERVICES EXTERIEURS	175 635,91	221 900,00	208 844,13
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	77 272,21	98 264,00	94 952,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	40 148,60	27 000,00	23 652,47
012 - Charges de personnel et frais assimilés	761 695,27	827 570,00	806 141,01
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 439,26	16 250,00	15 895,75
64 - CHARGES DE PERSONNEL	747 256,01	811 320,00	790 245,26
65 - Autres charges de gestion courante	256 672,91	331 795,00	305 486,68
66 - Charges financières	45 073,02	39 834,00	39 209,90
67 - Charges exceptionnelles	2 016,00	2 050,00	888,19
042 - Dépenses d'ordre			115 771,25
Total dépenses de fonctionnement	1 609 916,89	2 146 849,16	1 870 812,52

Les charges à caractère général sont en hausse de 11 %. Ce chapitre regroupe le fonctionnement de la collectivité et des services : électricité, téléphone, administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie, entretien des réseaux (travaux éligibles au FCTVA) petit matériel pour travaux en régie, impôts et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien biens mobiliers et véhicules, prestations diverses, fêtes et cérémonies, supports de communication ...

A noter l'électricité : 110 539,05 € (dont 40% d'éclairage public) ; carburant : 19 485,30 € avec de nombreux AR sur Bayonne en lien avec l'activité de vaccination ; le poste de fournitures de petit équipement : 105 402,72 € qui comprend les besoins du quotidien, de certains services spécifiques type Eclairage Public, de peintures mais surtout des fournitures nécessaires dans l'exécution des travaux effectués en régie et valorisés en investissement.

Les charges de personnel s'établissent à 806 141,01 €, en hausse de 6% par rapport à 2021. Les éléments clés de ce chapitre sont :

- 37 404 heures rémunérées en 2021, correspondant à 20,55 ETP (en 2020, 19,96 ETP),
- Création d'un poste d'adjoint administratif et recrutement d'un adjoint technique.

Les charges de gestion courante regroupent les indemnités aux élus, les subventions, la contribution au SIVOS (132 043€ pour 93 enfants scolarisés en primaire), le remboursement de l'annuité au SDEPA .

Le montant des subventions allouées en 2021 s'élève à 82 835 €.

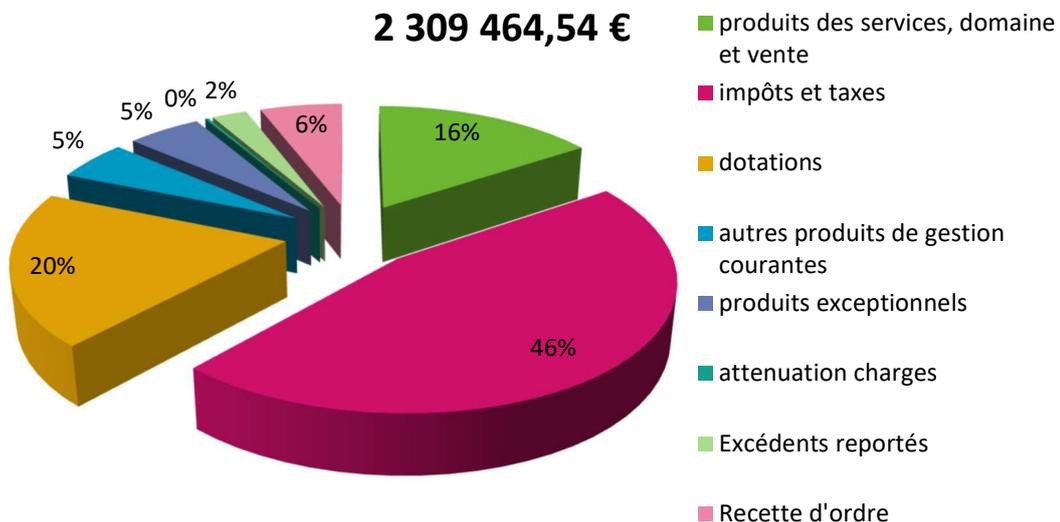
Les charges financières ont été mandatées à hauteur de 39 209,90 €. Ce chapitre comprend uniquement le remboursement des intérêts de la dette **composée de 10 emprunts.**

Les charges exceptionnelles ont consisté en des annulations de redevances et des frais de fourrières.

Les opérations d'ordre concernent la reprise sur le désherbeur mécanique et la valeur comptable du terrain vendue au SIVU de l'Abattoir.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

2 309 464,54 €



	Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	291 346,00	290 000,00	360 058,73

73 - Impôts et taxes	1 051 195,85	1 100 000,00	1 000 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	467 279,49	448 935,00	450 156,92
75 - Autres produits de gestion courante	103 707,11	100 500,00	118 770,33
76 - Produits financiers	38,16	30,00	32,20
77 - Produits exceptionnels	3 858,05	614,00	119 386,74
013 - Atténuations de charges	36 098,27	20 000,00	5 300,47
Total recettes d'ordre	183 605,62	127 000,00	133 481,56
Total recettes de fonctionnement	2 137 128,55	2 019 849,16	2 175 982,98
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 607,33	56 757,16	56 757,16

Les produits des services regroupent les redevances d'occupation du domaine public, les droits de stationnement (horodateur : 110 100€), la mise à disposition du trinet, les recettes de la Prison des Evêques, celles du camping municipal (90 300 €), et les remboursements de frais de gestion du service de l'eau (49 000 € pour la dernière année) ou de chauffage...

Les impôts regroupent les taxes foncières (compensant la chute des produits de la taxe d'habitation), l'attribution de compensation versée par la CAPB, la TASCOM de 2016.

La taxe sur la consommation finale d'électricité n'a pas été perçue en 2021 mais en février 2022 et donc apparaîtra sur le CA 2022...

Ce CA intègre au chapitre 74 une DGF stable ainsi qu'un maintien du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal intégré dans l'AC).

A noter : l'attribution par l'Etat d'une compensation de perte financière liée à la crise COVID (16 359,00€)

Les autres produits de gestion courante sont composés de :

- revenu des immeubles, 118 325,07 €
- remboursements divers à la collectivité

Les produits exceptionnels consistent en des remboursements de sinistres mais pour l'essentiel (109 200€), il s'agit de produits des cessions d'immobilisations (terrain abattoir et reprise désherbeur).

Les atténuations de charges comprennent les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux situations d'indisponibilité physique.

Les opérations d'ordre portent sur les travaux effectués en régie et valorisés en investissement (126 910,31€).

Enfin, l'excédent de fonctionnement reporté de 2020 s'élève à 56 757,16 €.

L'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

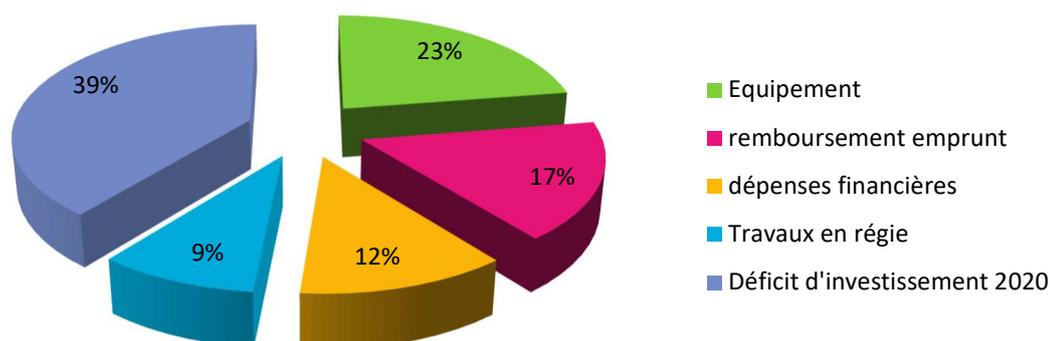
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites financières (emprunts, FCTVA, affectation résultats N-1), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

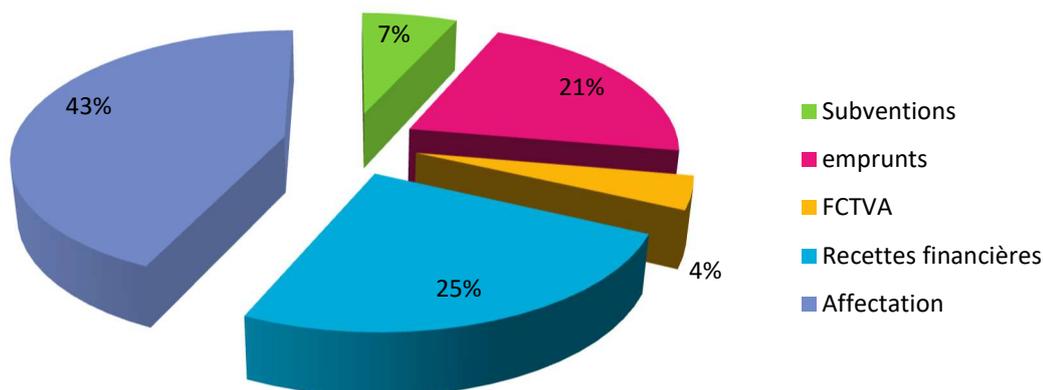
1 374 082,88 €



Les opérations d'équipement effectuées en 2021 ont consisté en :

125 - BATIMENTS COMMUNAUX aménagement ADAP à l'école, sanitaires, cuisine et menuiserie appartements Lucia ; sanitaires Jai Alai	32 584,54
156 - ACQUISITION MATERIEL barrière aire de CC Fronton, borne escamotable, tracteur tondeuse ; désherbeur ; illuminations ; panneaux signalétiques ; point-tri ; visio et vidéoprojecteurs	106 513,45
164 – RESERVES FONCIERES Terrain Chiquirin	50 000,00
197 – VOIRIE place Charles de Gaulle, Porte de France, rue du XI nov ; étude passerelle	30 011,62
222 - AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC Plantations haies Jaureguy et entrée de ville, lisses Eyheraberi ; ruches, escaliers des écoliers	20 834,38
248 - REHABILITATION EQUIPEMENTS SPORTIFS Clôture Jaureguy, arrosage automatique terrain Jai Alai, moteur filet Jai Alai	36 838,60
259 – REHABILITATION CINEMA LE VAUBAN	21 744,00
040 Travaux effectués en régie	126 910,31

RECETTES d'INVESTISSEMENT : 1 090 702,11€



A noter, subvention CNC (72 969 €) et vente terrain abattoir (108 000 €)

Les taxes locales

En 2021, les taux de la Commune ont été maintenus à leur niveau de 2020 (avec compensation de la suppression de la TH par la part départementale sur le foncier bâti).

	2020		2021	
	taux communaux	taux CAPB	taux communaux	taux CAPB
Foncier bâti	26,80%	0,29%	26,80%	2,79%
Foncier non bâti	33,98%	3,87%	33,98%	3,87%